Zeitschrift: Journal suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 49 (1952)
Heft: 6

Rubrik: Pesées de ruches sur bascules ; Tribune libre ; Questions et réponses

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 09.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

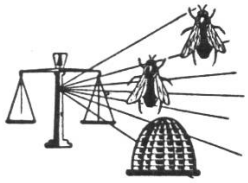

PESÉES DE RUCHES SUR BASCULES

du 11 avril au 10 mai 1952

OFFICE METEOROLOGIQUE S. A. R.

La situation du 11 avril au 10 mai 1952

Merci à mon cher ami Walther pour l'excellente initiation qui me permet bien maladroitement de reprendre son activité. Merci des bons souhaits reçus par les collaborateurs du service des pesées. Et maintenant, à l'ouvrage !

1. Aïre-Genève, alt. 365 m., aug. 2 kg. 800. — 2. A Morges, alt. 380 m., du 29 avril au 12 mai, aug. 7 kg. 500, floraison des dents-de-lion et arbres fruitiers. — 3. La balance de Chêne-Bourg s'est décidée à monter de 1 kg. et demi. — Les stations 4, Porrentruy, 5, Moreillon, n'ont rien communiqué. 6. Neuchâtel, la balance est en révision. — 7. Delémont, les colonies sont en retard, faibles provisions, diminution 2 kg. 300. — 8. Courrendlin n'a rien à dire. — 9. Chili-Monthey, 10, Territet et 11, Marnand, se sont abstenues. — 12. Bex II, aug. 1 kg. 350. — 13. Berlincourt n'a rien annoncé. — 14, La Rippe, aug. de 4 kg. 500. — 15. Senarclens, alt. 586, est formidable, il y a une augmentation de 13 kg. 500. Les journées des 28, 29, 30 avril, 1er, 2 et 7 mai accusent des pesées variables de 1 kg. 250 à 1 kg. 500. — 16. Chailly-sur-Lausanne. Bravo, cher collègue : on part au service, mais on n'oublie pas de charger un ami de prendre la « relevée ». 17. La Vounaise, alt. 595. Le 14 avril, les tapis des dents-de-lion s'étalent au soleil. Le 17, les cerisiers sont en fleurs ; le 19, ce sont les sauges. Le 1er mai, les abeilles occupent les hausses ; le 3 les vergers sont des bouquets de fleurs et le 10 mai, la balance a augmenté de 5 kg. 610. 18. Marly-le-Grand. Le 11 avril, le pollen des sauges fait son apparition mais les orages du 18 au 25 avril entravent les sorties, puis au début de mai il y a une faible récolte sur les fleurs de dents-de-lion et le colza ; aug. 4 kg. 800. — 19. Vuarrengel m'ignore. — 20. Villars-Fontaine (Vd), alt. 700, diminution de 2 kg. 250. — 21. Carouge (Vd), du 20 avril au 10 mai, accuse une augmentation de 20 kg. 800 et une diminution de 1 kg. 300, soit 19 kg. 500... voilà du beau travail ! La récolte est fournie par les fleurs de la dent-de-lion, un peu par les fleurs des cerisiers et des pommiers. — 22, Broc et 24, Fribourg n'ont pas donné signe de vie. — 23, Saicourt annonce la meilleure journée du 8 mai avec 750 gr. et augmentation nette de 3400 gr. — 25. Tavannes. Du 15 mars au 1er avril, diminution 1 kg. 500 ; du 1er avril au 10 avril, dim. 1 kg. 200 ; du 1er mai au 10 mai, augm. 150 gr. Les colonies sont belles, mais le temps n'est pas favorable. — 26. Chézard n'a rien dit. — 27. Savagnier, qui est vis-à-vis, mais à l'ombre de Chaumont accuse une dim. de 1 kg. 700. — 28. St-Imier, à 817 d'alt. signale 1 kg. 200 d'augm. contre 1 kg. 200 de dim. — 29. Orsières, 30, Sainte-Croix, 31, L'Etivaz, 32, Les Caudreys, Sépey, se gardent d'écrire ; il est vrai que les trois dernières stations se situent à 1090, 1144, 1150 m. d'altitude. — 33. La Manche à 1272 m., décrit la situation en ces termes : « Joli printemps, pluie et neige jusqu'à aujourd'hui » (12 mai). — 34. Evolène, alt. 1378, nous dira quelque chose, espérons-le, la prochaine fois.

LES STATIONS D'OBSERVATION

35. Coitrin, une aug. de 900 gr. avec température minima —1 à maxima +26 et des pluies pendant 12 jours, 93 mm. — 36. Morges, une aug. du 27 avril au 10 mai de 6 kg. 800, une température minima + 6°, maxima en avril +30°, en mai +26°, avec 7 jours de pluie, 46,4 mm. — 37. Delémont ; une temp. min. +4° (29 avril), max. +20° (1er mai) et une diminution de poids de 2 kg. 400.

— 38. Châteauneuf ; aug. 8 kg. 700, temp. min. +6°, maxima 26° ; hygromètre, 94 % max., 24 % min. — 41. Le Locle considère l'hivernage comme normal, puisque la colonie a consommé 2 kg. 100.

Quoique apprenti dans tout ce domaine, j'ai l'impression de ne pas avoir accompli ma tâche sans risquer quelques reproches.

Fleurier, le 17 mai 1952. *Louis Loup.*

TRIBUNE LIBRE

Routine ou progrès

Il est incontestable que les sources de nectar ont diminué depuis l'époque, déjà éloignée, où les fleurs d'esparcette couvraient les prairies de leurs épis roses, où les scabieuses et les sauges les marbraient de bleu. Les fenaisons se sont faites plus hâtives et plus rapides, grâce aux faucheuses mécaniques utilisées jusqu'aux prairies montagnardes. L'agriculture a dû fournir, à cause des restrictions imposées par les guerres continentales, des denrées de première nécessité en plus grande abondance. Alors, les années où la production du miel a récompensé les soins de l'apiculteur ont correspondu à l'apparition de miellées d'arbres, plutôt qu'au butinage sur les fleurs des champs.

De ces conditions spéciales de l'exploitation rurale est résulté le besoin de trouver pour l'apiculture de nouveaux champs de récolte et de modifier ses méthodes. Des champs de récolte plus fertiles ont été trouvés dans des régions montagneuses impropres aux culture intensives, mais capables encore d'une floraison libre plus tardive, pâturages et forêts. C'est ce qu'on est convenu d'appeler « apiculture pastorale « ; elle exige des frais importants et un lourd travail. Mais déjà des conflits naissent entre apiculteurs sédentaires des régions hautes et leurs collègues de la plaine. Ceux-ci sont accusés d'abus divers ; ils exploiteraient des ressources qui appartiennent certes à chacun, sans ménagements, sans observer, par discrétion des distances convenables entre leurs installations provisoires et les ruchers établis à demeure. Il se produit bien un mouvement en sens inverse. Des ruchers montagnards venant hiverner en plaine pour que les colonies se développent plus rapidement au printemps. Cet hivernage est loin d'avoir les inconvénients de l'estivage, dans le Jura principalement.

D'une part, les céréales, les plantes fourragères fauchées en vert, les betteraves sucrières, ont limité l'étendue des prairies, d'autre part, la lutte contre les parasites s'est intensifiée. Les traitement nuisent aux abeilles et amènent la perte de nombreuses butineuses et d'utiles auxiliaires du cultivateur, rompant un équilibre naturel, dont on commence à percevoir les fâcheuses conséquences.

Les apiculteurs, pas davantage que les vignerons, ne se laissent abattre. Dépouillés par les exigences de la culture moderne, ils ont reconsidéré leur art et il semble que l'on en soit à un tournant. De traditionnaliste, l'apiculture devient réfléchie, plus avisée. Les recherches se poursuivent dans des directions nouvelles, mais convergentes. On a imaginé la superposition de corps de ruches : plan Demaree et ruches gratte-ciel du Père Dugat ; ce sont là des palliatifs qui n'ont aucune influence sur le peuple des abeilles.

Des recherches sur la biologie de l'insecte ont été commencées par des apiculteurs sagaces et passionnés. Elles ont été poursuivies et déjà apparaissent des résultats que l'on voudrait voir se confirmer. Des savants se penchent sur l'abeille, intéressés par les observations de professionnels et appelés à l'aide par des apiculteurs inquiets des ravages causés par des maladies du couvain et des insectes adultes.

Dans divers pays, des instituts pareils à celui du Liebefeld participent, avec les moyens les plus perfectionnés, à l'étude physiologique et biologique de l'abeille. Pasteur, en étudiant la maladie des vers à soie a été amené à des découvertes qui ont changé les conditions de lutte de l'humanité contre des maladies, longtemps jugées incurables. Qui sait si l'étude de l'abeille ne révèlera pas quelque bienfait remarquable !

La pratique apicole, stationnaire pendant des siècles, s'est enrichie de perfectionnements et découvertes. Découvertes : le sexe du conducteur de la colonie, mère pondeuse et non plus roi, la parthénogenèse, la fécondation de la reine, l'origine de la cire. Perfectionnements : le cadre mobile, l'extracteur à miel, la cire gaufrée, base de la construction des rayons. Ils sont trop généralement connus et entrés dans la pratique pour qu'il faille s'y arrêter.

(A suivre.) Aug. GRANDCHAMP.

Une promesse réalisée

Le 25 octobre 1951, les organisations agricoles du canton de Vaud étaient conviées par M. Chaudet, chef du Département de l'agriculture à la visite de la deuxième école d'agriculture à Grange-Verney. Le bureau de la Fédération vaudoise des Sociétés d'apiculture au complet était au nombre des invités. Nous avons remporté de cette visite un agréable souvenir ; la visite des bâtiments (internat, ferme, ateliers) aux installations ultra modernes où nos jeunes campagnards pourront acquérir les connaissances, combien nécessaires à l'activité du paysan, nous ont vivement interessés. M. le directeur fut avisé que la F.V.A. ferait don, en temps voulu, d'une colonie complète d'abeilles.

Maintenant Grange-Verney possède sa ruche. Ce transport fut exécuté le 7 mai dernier. La ruche a été achetée chez M. Ed. Bassin à Marchissy, et la colonie chez M. Paul Borgeaud, à Poliez-le-Grand.

Avec l'auto de ce dernier, par une belle soirée, nous sommes arrivés à l'école où M. le directeur nous attendait avec M. Braissant, instituteur et apiculteur à Bussy-sur-Moudon, chargé du cours d'apiculture à l'école. L'emplacement choisi pour recevoir ce peuple ailé est aménagé, d'un accès facile, aussi pouvons-nous installer cette nouvelle famille à son nouveau domicile.

Au cours d'une charmante réception chez M. le directeur, des vœux furent échangés. Nous voulons espérer que ce modeste don soit le début d'un rucher prospère et puisse l'enseignement qui sera donné aux jeunes générations engager plusieurs élèves à devenir de bons apiculteurs.

F. V.A.

Aug. GONET, président.

QUESTIONS ET RÉPONSES

Durant combien de jours peut-on laisser une reine encagée?

Du canton de Neuchâtel me parviennent quelques lignes concernant cette question soulevée dans le numéro d'avril. Un apiculteur de la région précitée de notre Suisse romande, avait une colonie dont la reine ne lui donnait plus satisfaction. En juin 1950, il fit venir d'un éleveur de Genève une jeune majesté féconde. En faisant cet achat, notre collègue neuchâtelois avait l'intention, d'une part de renouveler le sang de sa ruchée, d'autre part d'expérimenter une nouvelle cage automatique d'introduction. Cette dernière, d'une construction assez ingénieuse, peut également servir au transport des mères. Elle comprend deux tubes de différentes grandeurs, l'un en bois et l'autre en métal, que l'on remplit de candi. Normalement, la reine à introduire est délivrée le deuxième ou le troisième jour qui suit le libre accès de ce candi. Utilisée avec succès depuis de nombreuses années par son inventeur, la cage en question ne fonctionna pas en cette circonstance. En effet, huit jours après sa mise en place dans la ruche, elle retenait toujours prisonnière la reine que mon admirable correspondant destinait à sa colonie orpheline. Et ce n'est que six jours plus tard, qu'elle put être délivrée. Le trou du calibreur, par lequel elle devait passer, contenait quelques fibres de bois qui l'empêchaient de sortir. Durant cette claustration forcée de quatorze jours, les abeilles de la colonie avaient pris soin de nourrir leur nouvelle reine, bloquée d'une façon si imprévue. Libérée, elle fut immédiatement adoptée et elle ne tarda pas à pondre.

R. RÜEGGER.